

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
265.10 pour la Société Mutuelle,
235.34 pour la Société Agricole,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...

Les Américains sont des gens quasiment pratiques, des « business men » comme y disent, des hommes qui voyent grand et qui visent à la hauteur de leur « gratte-ciel ». Pensez donc qu'à Miami, tout là-bas dans la Floride, l'immense Hôtel Fritz, qu'avait coûté dix sept millions : une paille pour des Américains ! Mais n'y a-t-il point de rapport à la crise financière — ils l'ont aussi, tout malins qu'ils sont — le « big-house » à dû fermer ses portes et être vendu. Et savez-vous qui l'a acheté ? — Un éleveur, mes amis et un éleveur de poules par-dessus le marché !

An'hui, l'immense Hôtel Fritz, au lieu d'héberger des voyageurs et des gentilles madames, sert à abriter 50.000 poules, 50.000 poulets et 40.000 pigeons... ren que du gibier à plumes ! N'allez point croire surtout que c'est de mes inventions, c'est la vérité même, puisque je vous donne le nom de l'hôtel et de la ville. Libre à vous d'aller faire un tour là-bas dans la Floride pour contrôler le nombre de pous et de poules.

Sans compter que ça devant faire un rude coup d'œil, ces 150.000 volailles, certains huchés dans les chambrées, les salons et les salles de bains du Fritz-palace ! — Et les épidémies, que vous allez dire ? Comment, qui peuvent faire pour élever c'te bête en chambre ? Dame, j'en point été voir, mais je soupçonne qu'ils ont dû faire des parcs grillagés pour leur donner du soleil. Les Américains sont-y point des hygiénistes qui veillent tout plein sur la propreté et sur la désinfection, pour tuer les microbes, rapport à la contagion.

Y'a une manière de conjurer la crise qu'est ben américaine ! Y a pu de clients dans un hôtel, on y met des poules, des coqs et des pigeons... Comme y sont des calculateurs émérites, y pensent que si une poule rapporte un dollar, soixante mille poules rapporteront soixante mille dollars. C'est jolli tout même l'ins-titution pour trouver des combinaisons pareilles. Par malheur dans tout ces exploitations, y a toujours des surprises, des choses imprévues qui mélangent ces trop hardis entrepreneurs en défilé... J'en on connu combien de la sorte qui sont retombés sur leur derrière ben bas, après avoir voulu grimper trop haut.

Chez nous, rapport à la crise, chacun velant gagner son biffeck et comme on dit y a point de sot métiers. On me parlait dernièrement d'un Parisien qu'achetait aux Halles tous les matins, une guereouée de cochons d'Inde, pour une bouchée de pain, même qui l'en faisait l'élevage en chambre, et qui les revendait cent sous, six francs la pièce, à l'Institut Pasteur, pour servir de cobayes pour leurs expériences. Avec son commerce, ce gars malin se fait-y un de deux cent francs par four d'Inde de bénéfice, sans crainte de contagions ni taxes sur le chiffre d'affaire !

On m'écrit encore un brave pasteur — un curé de campagne, dans le centre de la France — qui se fait des gros gains en élevant des souris blanches, toujours pour vendre à l'Institut Pasteur de la capitale, qu'en faisant d'énormes consommations, pour ses expériences de microbes, on de vagues. Même qui a, iton, un chasseur de vipères, qui les attrape et qui leur arrache leur crochets à venin et pis qui les envoie vivantes à l'Institut de Paris qui les lui paye au prix fort.

Que pensez-vous de ces p'tits éleveurs et de ces p'tits métiers ? C'est point si « formidable » que ce que font les Américains, mais ça rapporte b'ien ben pas que c'te industrie de 60.000 poules et 40.000 pigeons au Fritz-Palace !

maître jeannot

CE JOURNAL EST LE MEILLEUR INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Les Vins d'Anjou 1933

La 29^e Foire aux Vins de l'Anjou, installée dans les nouveaux et vastes baraques du Champ de Mars, à Angers, a obtenu un légitime succès. Durant quatre jours (du samedi 6 au mardi 9 janvier au soir), une multitude de vignerons, négociants, courtiers ou simples amateurs de bons vins, se pressa autour des 176 stands d'exposants et dégusta les meilleurs crus de l'Anjou.

Il y avait là réunie toute la gamme des vins : 1^{er} Des coteaux de la Loire, rive gauche (coteaux de Saumur), rive droite (coteaux de Savennières, La Roche aux Moines, etc.). 2^o Des coteaux du Layon, qui constituent la partie la plus importante. 3^o Des coteaux de l'Aubance et du Lounet. 4^o Des coteaux du Loir, de la Sarthe et de la Mayenne. 5^o Des coteaux du Beaugais.

Sous le rapport de la qualité, les vins d'Anjou 1933 — comme nos Muscadets — sont de qualité exceptionnelle, vins très agréables à la dégustation, très fruités, de grande finesse, comparables aux 1921, promettant de hautes qualités et de hauts prix, par le vieillissement en bouteille.

Les grands vins liquoreux et naturels que nous avons eu le plaisir de déguster font de 12 à 14 degrés d'alcool acquis et conservent cependant 50 à 80 grammes de sucre non fermenté. Certains de ces vins, comme ceux de Savennières, accusaient en mout 21 à 22° Baumé. Du point de vue densité moyenne des mout, l'année 1933 en Anjou, se classe seconde après 1921 ; mais les vins de la dernière récolte seront peut-être supérieurs à ceux de 1921, leur richesse saccharine étant due à l'action de la pourriture noble. Notons aussi que bon nombre de viticulteurs angevins ne vendent plus trop tôt, comme autrefois, échelonnant leur récolte dans une même vigne et pratiquent des triages soignés — ceci autant que les conditions atmosphériques le permettent.

La fermentation joue un grand rôle pour faire des produits de choix exceptionnels. Malgré la très haute qualité des vins présentés, il nous a semblé que les plus grands crus n'étaient pas là, leur fermentation n'étant pas encore entièrement terminée. C'est ce qui a fait dire à certains vignerons que la date de cette Foire était un peu prématurée et qu'on aurait eu intérêt, cette année, à la reculer quelque peu.

Quant au facteur quantité, la production en Anjou a dépassé cette

année 1 million 500.000 hectos, contre 746.000 hectolitres en 1932, soit un chiffre bien au-dessus de la moyenne annuelle qui est de 800.000 hectos.

Dans les cépages blancs de qualité, on enregistre un rendement moyen de 25 hectolitres à l'hectare, soit 10 à 12 barriques, ce qui est un résultat modeste, mais cependant honorable pour les pays de cru, où les vignerons sont toujours contents pourvu que le vin ait du bouquet. Dans les cépages rouges on compte de 35 à 37 hectolitres à l'hectare. Dans quelques clos ayant soufferts de la cochyliis, les vignerons n'ont fait que 4 ou 5 barriques, mais ces cas ont été heureusement assez rares.

En ce qui concerne les prix, étant donnée la qualité extraordinaire de la récolte 1933, il semble que les vins ne se vendent pas en proportion de leur valeur. Ce ne sont pas encore les producteurs qui bénéficieront des hauts cours qui seront pratiqués par la suite pour ces vins de crus.

Quelques grands crus, comme les Quart de Chaume, atteignent 1.700 francs et plus la barrique. Mais il s'agit là de cas très particuliers. Pour les grands vins de coteaux, la moyenne des prix s'établit de 900 à 1.400 francs la barrique. Autour de 900 francs on pouvait se procurer d'excellents vins.

Les rosés fins se traitaient de 600 à 800 francs la barrique ; les bons rosés de Gamay, pour la table, de 400 à 500 francs. Les vins de coulage ou de fillette demi-doux, de très bonne qualité, valaient 400 à 500 fr.

Dans l'ensemble, les transactions ont été satisfaisantes, malgré la crise. Les petits vignerons disposant de quelques barriques ont déjà tout vendu. Quant aux gros courtiers de Maisons de Paris, et autres grandes villes, ils se sont renseignés à la Foire et vont se rendre maintenant dans les principaux celliers pour traiter.

Nous avons maintes fois fait ressortir ici les principaux avantages de ces Foires Viticoles. Les vignerons commencent à le comprendre et exposent en plus grand nombre. Nous avons intérêt à faire connaître et apprécier nos excellents vins du Bassin de la Loire. Ces manifestations contribuent à leur renom et à leur succès.

Après les Foires aux Vins d'Anjou, Champagne, Chinon, Angers, préparons-nous pour le Concours de Paris... et le grand Concours de Nantes, d'avril prochain !

R. FAIVRE.

Avis aux Producteurs de Chanvre

Dans sa réunion annuelle, en date du 19 décembre 1933, le Comité Central de contrôle des encouragements à la culture du chanvre en France, a fixé le taux de la prime, pour l'exercice 1933-34 (récolte 1933) à 180 francs au quintal de flasse. Ce taux se trouve élevé du fait de la disparition des stocks qui existaient à la production, dans la Sarthe, les années précédentes, et à la petite récolte en général, due à la grande sécheresse.

Pour l'année 1934-35, la prime sera diminuée et ramenée d'après les prévisions des crédits, et selon l'importance de la future récolte, au taux de 100 à 150 francs au quintal.

Le Directeur de l'Agriculture, ainsi que le délégué des flateurs français, ont vivement insisté auprès des représentants des producteurs pour que tout soit mis en œuvre pour que ne disparaisse pas cette intéressante culture, nécessaire au pays tout entier, à beaucoup de points de vue, et qui, surtout, doit dans l'avenir proche reprendre de l'essor et rémunérer très convenablement ceux qui maintiendront cette récolte.

L'Administration de l'Agriculture s'est engagée à insister énergiquement auprès des Ministères des Travaux publics et du Commerce pour que les administrations de l'Etat et des Compagnies subventionnées portent à l'avenir, dans leurs cahiers des charges, la clause suivante : « Les cordages à fournir, devront être fabriqués exclusivement en chanvre de bonne qualité de France. »

Le représentant des flateurs a prié les représentants des producteurs de recommander à ces derniers de semer surtout des graines d'Italie, qui donnent une flasse plus souple, plus résistante, et partant de la, préférable aux autres variétés, pays et Turques.

Un contrôleur ayant été nommé, pourra visiter à tous moments les dossiers en cours de constitution. Les acheteurs de chanvre voudront bien également toujours délivrer au vendeur un bon d'achat détaché d'un carnet à souche numéroté et portant la date du marché, ceci pour permettre la vérification. Ce bon d'achat devra être joint au dossier du récoltant.

Des échos et renseignements qui nous parviennent, il y a lieu d'espérer des cours supérieurs à ceux de l'année dernière.

Les graines de chenuevis sont également portées à la hausse.

Le Président,
Marcel CHAUVÉAU.

Le Ferrage des Bœufs

Le cheval se trouve presque toujours employé, comme moteur, sur des routes empierrées ou pavées. Or, si dans ces circonstances le fer ne garantissait pas le pied, comme la pousse de la corne ne serait pas suffisante pour compenser l'usure provenant du contact et du frottement du pied sur le sol durci, les parties vives que l'ongle a pour fonction de protéger, ne tarderaient pas à être atteintes.

Le bœuf est fort rarement soumis à un travail de cette nature continue. Si donc il n'était employé qu'àux travaux des champs, ne faisant qu'exceptionnellement des charrois agricoles sur chemins ruraux, peu ou pas empierrés, il n'y aurait pas lieu de s'occuper de sa ferrure. Mais, dans nombre de fermes, nous le voyons continuellement soumis non seulement aux travaux de la culture, mais aux travaux de charrois sur route. Il supporte généralement sans fatigue ni douleur apparente des pieds et effort, pendant l'hiver et le printemps, c'est-à-dire pendant la période où les charrois ruraux sont moins intenses et les routes moins dures. Mais viennent l'été et l'automne, les routes se durcissent, les charrois agricoles de la fenaison et de la moisson se précipitent, suivis bientôt de ceux de l'arrachage et de la rentrée des betteraves et autres légumes et l'animal ne manque pas de témoigner de la fatigue. Il pose d'abord les pieds avec hésitation et précaution, devient raide dans son allure, boitant bas au moindre faux pas ; si l'on tarde à porter remède à ces premières atteintes, le bœuf fait la souffrance rapidement maigrir, qui ne peut plus donner tout son effort utile, deviendra complètement indisponible par suite de « fourbure ».

Lorsque la boiterie du bœuf s'accuse, il faut lui examiner les pieds avec soin pour se rendre compte de la cause parce que, en dehors de l'usure douloureuse, il peut y avoir dans le pied ou entre les ongles un corps étranger dont on peut débarrasser le membre. Si la boiterie provient uniquement de l'usure exagérée des parois ou de la plante du pied, il faut bien se garder de procéder immédiatement à la ferrure. L'animal boitera sera mis au repos soit à l'écurie sur une bonne litière, soit à la prairie ; matin et soir on lui fera prendre un bain prolongé et, si possible, on fixera au pied atteint un cataplasme de terre glaise qu'on maintiendra frais humide. Il ne sera procédé au ferrage qu'après disparition complète de toute boiterie.

Pour ferrer les bovidés, afin de protéger les ongles, on couvre généralement toute la surface plantaire d'une plaque de fer mince ayant exactement la forme du sabot ou plutôt la forme des contours de ladite surface ; cette plaque est légèrement courbée dans le sens transversal vers la partie postérieure qui correspond aux coussinets. Elle est, en outre, attachée à l'aide de clous implantés dans l'épaisseur de la paroi interne et rivés comme pour la ferrure des chevaux. Les clous sont plus petits mais ont la même forme. Une petite lame plus ou moins étroite se détache du fer près de son angle antérieur, à son bord interne ; on rabat cette lame sur la pointe de l'ongle qu'elle embrasse pour consolider davantage la ferrure. Avant d'appliquer la ferrure, il est nécessaire de rogner l'ongle et de le ramener aux dimensions normales, s'il les a dépassées. Tantôt on recouvre les deux ongles de chaque pied du fer que nous venons de décrire, tantôt on se contente de n'appliquer qu'un seul fer sur un seul ongle. Dans ce cas, c'est toujours sur l'ongle externe que l'application se produit, parce que c'est celui qui, dans la marche, appuie le plus sur le sol.

En résumé, la ferrure du bœuf est indispensable, au moins temporairement, chaque fois que, pendant la saison sèche, l'animal travaille ou voyage sur un sol résistant et dur. Le bœuf n'est pas aussi souple à la ferrure que le cheval ; il est, d'autre part, plus difficile à contenir avec les moyens ordinaires, plus brusque dans sa résistance et sa défense. C'est pourquoi il est, la plupart du temps, ferré au travail. Chacun a vu près de la maréchaillerie du village cette petite charpente en bois, plus

longue que large avec, à chaque coin, quatre poteaux solides assemblés par le haut : c'est entre ces poteaux que l'animal est introduit et immobilisé avec des barres et des courroies. Dans les fermes où la bouverie est importante, il y a généralement un travail. Cette installation peu coûteuse évite les pertes de temps qu'occasionnent le voyage et le séjour à la forge ; elle permet également au propriétaire de surveiller la ferrure et de se rendre compte de l'état des pieds de ses animaux.

Cependant, le bœuf, lorsqu'il est habitué, se laisse ferrer facilement en pleine liberté de mouvements. Il suffit de l'attacher court et solidement par un licol et de l'aborder doucement en le flattant et en lui parlant. Il donne facilement alors les membres antérieurs ; mais comme il est toujours lourd à soutenir, on passe entre la poitrine et sur le garrot une courroie courante qui reçoit le pied et le tient relevé pour l'application de la ferrure. Quant aux jambes de derrière, tant pour les lever que pour les maintenir en position de ferrure, il est prudent et même nécessaire de se servir toujours de la plate-longue.

Ajoutons, pour finir, que le maréchal n'est responsable des accidents survenus pendant ou à la suite de la ferrure que s'il y a de sa part impéritie, incurie ou imprudence notoire : en un mot, s'il y a faute lourde ayant causé des accidents graves.

LONDONIÈRES,
Professeur d'Agriculture.

Création d'un Comité Interprofessionnel de Défense du Marché du Blé

Sous les auspices de la Chambre d'Agriculture, une réunion a eu lieu le 9 janvier, au siège de celle-ci, entre les délégués des diverses professions intéressées au marché des céréales.

Étaient représentés, outre la Chambre d'Agriculture, le Syndicat Central des Agriculteurs, l'Union des Syndicats de la Bretagne Méridionale, le Syndicat de la Meunerie, le Syndicat de la Boulangerie, le Syndicat du Commerce des Grains.

Les membres présents ont examiné le texte de la loi du 28 décembre 1933, modifiant celle du 10 juillet sur les blés et qui prévoit enfin un contrôle et des sanctions sévères en vue du respect des règlements. Ce contrôle doit être organisé avec l'appui de Comités interprofessionnels dans chaque département.

A l'unanimité, les délégués des professions intéressées : production, commerce, meunerie, boulangerie, ont décidé de créer entre elles un Comité départemental interprofessionnel qui pourra ainsi entreprendre en action dès que le décret ministériel concernant ces Comités, et qui est en préparation, aura paru.

Avis aux Sans-Filistes

Le 15 janvier 1934 entre en application le plan élaboré par la Confédération de Lucerne et fixant pour deux ans, la répartition des longueurs d'onde entre les différents postes entrepreneurs de radio-diffusion. Le Journal officiel a publié un décret qui détermine, conformément à ce plan et pour la même durée, les longueurs d'onde attribuées aux postes privés français. Ces longueurs d'onde sont les suivantes :

Radio-Toulouse	335 m. 2
Poste Parisien	312
Juan-les-Pins	222
Radio-Vitus	222
Radio-Lyon	215
Radio-L.L.	209
Radio-Béziers	209
Bordeaux-Sud-Ouest	201
Radio-Nîmes	201
Radio-Normandie	200
Agen	200

Cette nouvelle répartition permet à tous les postes antérieurement autorisés de continuer à fonctionner, sans gêner les émissions du réseau national ou des postes étrangers.



BILLETS DE 5 FRANCS ? Une circulaire du Ministre des Finances autorise, jusqu'à nouvel ordre, la libre circulation des billets de cinq francs, le nombre actuel des pièces étant insuffisant. Par contre, les billets de 10 et de 20 francs ont définitivement cessé d'avoir cours.

SEMENCES DE LIN : Le Journal Officiel a publié un décret fixant à 40.000 quintaux, dont 10 p. 100 réservés aux associations agricoles, le contingent d'importation de semences de lin à admettre en franchise, pour la période s'étendant du 1^{er} septembre au 31 août 1934.

A MOULINS se tiendra, du 25 au 28 janvier, le 38^e Concours général agricole, qui comportera des concours de reproducteurs des races bovine, ovine et porcine.

SALON DES ARTS MENAGERS : Une grande manifestation en faveur des fromages et des vins aura lieu à Paris, dans l'enceinte du Grand Palais, pendant le Salon des Arts Ménagers, du 1^{er} au 18 février. Les présentations de vins auront un caractère collectif et régional, tels que : Anjou, Muscadet, Touraine, Vouvray. Les dégustations seront payantes.

Foire de Nantes 1934

La prochaine Foire de Nantes, qui se tiendra du 5 au 16 avril, comportera encore cette année d'importantes manifestations, dont nous publierons le programme détaillé en temps opportun. Retenons aujourd'hui ces dates :

- Concours international d'Aviculture les 5, 6, 7 et 8 avril.
- Exposition Canine, les 11 et 12 avril.
- Concours de Reproducteurs Bovins, de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, les 14 et 15 avril.
- Concours spécial de la Race Parthenaise, organisé par le Ministère de l'Agriculture, les 13, 14 et 15 avril.
- Concours des Vins de Loire-Inférieure (la date sera fixée ultérieurement).

La Taxe sur l'Essence en remplacement de la Taxe sur les Automobiles

L'article 26 de la loi du redressement budgétaire institue une surtaxe sur l'essence en remplacement de la taxe sur les automobiles.

A partir du 1^{er} février 1934, seront supprimés pour tous les véhicules automobiles, autres que ceux dont le fonctionnement ne nécessite pas l'emploi d'un combustible liquide, les droits de circulation prévus aux articles 3 et 6 du décret du 21 décembre 1926, portant codification des textes législatifs en matière de contributions indirectes.

A compter de la même date, sera perçu sur tous les combustibles liquides employés à la traction automobile, un droit de 50 francs par hectolitre, qui entrera en compte pour le calcul de la taxe unique instituée par les articles 1 à 10 de la loi du 7 avril 1932.

Sont exonérées de ce droit les huiles de schiste de provenance française.

Des décrets rendus sur la proposition du ministre du Budget et du ministre du Commerce et de l'Industrie, après avis du conseil d'administration, de l'Office national des combustibles liquides, détermineront les conditions dans lesquelles bénéficiera d'une exonération partielle un combustible liquide renfermant au maximum 30 p. 100 d'alcool et destiné à l'alimentation des moteurs agricoles, des entreprises de transports en commun de personnes et de marchandises, aux exploitants de voitures ne comportant pas plus de quatre places, celle du conducteur comprise, et assujettis à des tarifs de transport fixés par l'autorité publique, ainsi qu'aux départements et communes pour les services publics départementaux et communaux.

Amélioration des Prairies et Herbages

Par suite de la baisse continue du bétail, beaucoup de prairies ont été fort négligées depuis deux ans et cela au grand détriment de la production surtout en 1933 où les conditions météorologiques du printemps n'ont pas été favorables à la pousse de l'herbe. Depuis le début de l'automne les cours du bétail se sont améliorés, principalement pour les animaux de qualité quel que soit le mode de spéculation envisagé. De plus en plus d'ailleurs la qualité va devenir un facteur de facilité de vente et de bon prix très important, seuls les bons animaux se vendront bien et le cultivateur ne pourra plus se payer le luxe ruineux d'un mauvais bétail. Or, de même que l'amélioration des plantes cultivées, de même l'amélioration de la production fourragère doit précéder l'amélioration de la production animale.

Au premier plan de l'amélioration de la production fourragère figure l'amélioration des prairies et des herbages. Nous supposons aujourd'hui le problème de l'assainissement résolu; nous avons assez souvent répété que la base de toute amélioration culturale devait être l'assainissement du sol pour penser que le cultivateur vraiment soucieux de progresser dans la voie des augmentations économiques de rendement a déjà fait ce qui était raisonnablement en son pouvoir pour éviter de trop longs séjours d'eaux stagnantes dans ses prairies (drainage, charrie, saignée superficielle, etc.). Ceci posé, nous pouvons affirmer que le problème de la fumure devient le plus important et qu'il est d'ailleurs beaucoup plus facile à résoudre que dans les terres cultivées. C'est en effet dans les prairies que les engrais trouvent leur emploi le plus économique et donnent les résultats les plus assurés.

Rappelons d'abord que les plantes qui composent une prairie en parfait état de production appartiennent à deux grandes familles botaniques: celle des graminées et celle des légumineuses. De la première font partie les Ray Grass, Fétuques, Paturins, le Dactyle, la Fléole, le Bromé, etc. De la seconde: le Trèfle des prés, le Trèfle blanc, le Trèfle hybride, la Minette, le Lotier, etc. Dans le foin de moins bonne qualité on rencontre bien des graminées et quelques légumineuses, mais elles sont loin de représenter à elles seules l'ensemble de la flore de la prairie; celle-ci est en grande partie constituée par des graminées secondaires et des plantes diverses (pissenlits, plantains, aquilettes, carottes sauvages, renouées, parfois juncs, carex, etc.) qui, par leur présence, amoindrissent sensiblement la qualité du fourrage. Ces plantes de second ordre sont moins exigeantes que les bonnes graminées et les légumineuses de sorte que, si la prairie n'est l'objet d'aucun soin, elles ne tardent pas à prendre une grande extension et diminuent d'autant la qualité du foin récolté. On comprend dès lors pourquoi une prairie, abandonnée à elle-même, produit un foin de faible valeur alimentaire.

Tout comme les plantes cultivées, les herbes de prairies empruntent au sol des quantités plus ou moins importantes de matières fertilisantes, de sorte qu'avec chaque récolte de foin, c'est une certaine quantité d'azote, d'acide phosphorique et de chaux qui disparaît. Le fait se renouvelant depuis de longues années, parfois même pour certaines prairies depuis des siècles, il s'ensuit que le sol va sans cesse s'appauvrissant et finit par ne plus pouvoir nourrir les bonnes plantes. C'est à cela surtout qu'il faut attribuer la flore si variée des prairies et la faible valeur alimentaire du foin qu'elles produisent lorsqu'elles ne reçoivent aucune fumure.

Rappelons d'autre part que, même si n'y avait pas de mauvaises plantes dans une prairie, pour que la récolte (herbe ou foin) soit de bonne qualité, il est indispensable qu'un bon équilibre subsiste entre les graminées et les légumineuses et que les unes ne prennent pas un trop grand développement au détriment des autres. Pour bien équilibrer la fumure il faudra dès lors se rappeler que l'azote favorise le développement des graminées, l'acide phosphorique et la potasse celui des légumineuses.

Fumier et purin. — Beaucoup de cultivateurs de la région de l'Ouest ont l'habitude d'épandre de temps à autres sur leurs prairies du fumier de ferme. Evidemment c'est mieux, beaucoup mieux même, que de ne rien faire, mais c'est une erreur économique, les prairies n'ayant pas besoin d'apport de matières organiques et le fumier, ainsi épandu sans être enfoui dans le sol, perdant une partie de sa valeur fertilisante.

Le fumier doit être réservé aux terres cultivées auxquelles il apporte l'humus indispensable et dans lesquelles, s'il est enfoui aussitôt après épandage, il conserve toute sa valeur fertilisante.

Il n'en est pas de même du purin qui est, au contraire, l'engrais le plus indiqué pour fertiliser les prairies. Cet engrais apporte avec lui, sous une forme soluble et par conséquent rapidement assimilable, de l'azote et surtout de la potasse. L'azote est un des éléments les plus utiles à la vie des graminées; la potasse convient particulièrement aux légumineuses.

Le purin renferme aussi plus ou moins de graines tombées du foin dans les étables pendant qu'on affourage les animaux ou pendant les repas de ceux-ci; il va donc permettre un certain réensemencement des parties dégrainées de la prairie.

Enfin, le purin est un bouillon de culture excellent pour les ferments qui interviennent dans la productivité des sols; ce sont ces organismes qui rendent, en quelques sorte, la terre vivante et permettent une certaine récupération d'azote en même temps qu'ils contribuent à rendre en partie assimilables des éléments qui sont sous une forme peu propre à servir de nourriture à la plante, comme l'acide phosphorique et la potasse. Les labours et autres façons culturales, en aérant la terre arable, en font un milieu favorable au développement de ces ferments; mais, dans le sol tassé des vieilles prairies, il n'en est plus de même; le milieu manquant d'oxygène, ses organismes y sont plus ou moins à l'état de vie latente. Un arrosage au purin correspond en quelque sorte à un ensemencement microbien avec des organismes beaucoup plus aptes à travailler activement, d'où une mobilisation plus grande des réserves du sol en éléments fertilisants et par là-même une production fourragère plus abondante.

On voit donc l'importance du purin dans une ferme; et, comme il ne coûte rien à produire, son emploi est des plus économiques. Aussi, ne saurait-on trop insister près des intéressés, pour qu'ils mettent tous leurs soins à utiliser et à recueillir cet engrais. Dans les pays où la culture est bien comprise, où le propriétaire comme l'exploitant ont de saines notions d'agriculture, on trouve une fosse suffisamment vaste pour recevoir les liquides qui s'écoulent du tas de fumier ou des locaux dans lesquels sont logés les animaux, et parfois même on recueille les eaux qui ont lavé la cour de la ferme.

Suivant son degré de concentration, on emploie le purin tel que, ou dilué dans 2 ou 3 fois son volume d'eau. Etant caustique, si on l'épandait pur et concentré par temps sec, on risquerait de brûler l'herbe. On peut l'épandre sur les prairies pendant la saison hivernale et surtout au début du printemps, à la dose de 200 à 600 hectolitres à l'hectare, de préférence par temps couvert ou faisant prévoir la pluie. Il est bon de compléter la fumure par un apport d'engrais phosphaté, le purin étant très pauvre en acide phosphorique.

Malheureusement, même si toutes les précautions sont prises pour bien recueillir le purin dans une ferme, il n'y en a jamais assez pour fumer convenablement toutes les prairies de l'exploitation, il est donc indispen-

sable d'avoir recours aux engrais chimiques. Ceux-ci d'ailleurs donnent, s'ils sont bien employés, de remarquables résultats et permettent souvent de doubler la production tout en améliorant considérablement la qualité de la récolte.

Fumure minérale des Prairies naturelles et artificielles. — Dans les prairies basses, souvent imprégnées d'eau pendant une partie de l'hiver et au début du printemps, dans lesquelles le jonc a tendance à se développer, la fumure la plus économique consiste en l'épandage de scories de déphosphoration et de sylvinites riches à la dose de 400 à 500 kilos de chacun de ces engrais par hectare et par an. Pour réduire les frais de main-d'œuvre, on peut fumer seulement tous les deux ans en doublant la dose l'année d'épandage, les résultats obtenus seront largement aussi bons.

Les deux engrais: scories et sylvinites se mélangent parfaitement ensemble et la sylvinites facilite même l'épandage des scories.

Lorsque le sol de la prairie manque de chaux, il est préférable de remplacer la sylvinites par le chlorure de potassium en se rappelant que 100 kilos de chlorure apportent la même quantité de potasse que 250 kilos de sylvinites riches.

La meilleure époque d'épandage va du 15 novembre à la fin de janvier en choisissant une période de beau temps. Si l'engrais n'est mis qu'après janvier, les scories, particulièrement, n'ont pas le temps de donner leur plein effet sur la première coupe.

Dans les prairies bien saines, ainsi que dans les prairies hautes et les prairies artificielles (trèfle, luzerne, sainfoin, lotier), on a avantage à employer le phosphate bicalcique ou le superphosphate et le chlorure de potassium par exemple: 200 kilos de phosphate bicalcique et 200 kilos de chlorure de potassium par hectare et par an.

L'application du mélange peut être faite dès décembre jusqu'au début de février.

Si l'on veut s'adresser à un engrais composé il faut exiger la même teneur en acide phosphorique et en potasse et de hauts dosages pour réduire les frais de main-d'œuvre et de transport.

A la fin de l'hiver, c'est-à-dire vers la fin de février ou le début de mars, surtout si la température reste basse, il est bon de faciliter le départ de la végétation par un peu d'azote, 100 kilos par exemple à l'hectare de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de

Institut Dentaire National

23, Place de la Bourse
(angle rue de la Fosse) - NANTES

Conséquences du bon jugement de la campagne

Dans son communiqué du dimanche 7 janvier dernier, le Comité de gestion de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL signalait aux gens de la campagne qu'ils possédaient toutes les qualités requises pour pouvoir sagement défendre leurs intérêts.

Les nombreuses personnes de la région venues à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL ont pour ce motif constaté que les prix pratiqués pour toutes les interventions dentaires, étaient au bas mot, trois fois moins élevés que ceux qu'ils devaient payer avant sa création.

Ils se sont rendus compte aussi de l'habileté de ses chirurgiens-dentistes sélectionnés possédant le diplôme d'Etat et la qualité des résultats obtenus tant pour les soins que pour les dentiers.

Nous rappelons les tarifs officiels pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL:

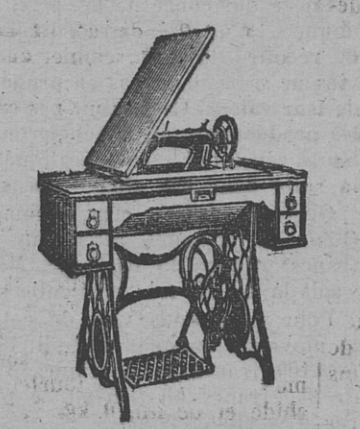
SOINS	
Extraction, la première...	8 fr. 50
les autres...	4 fr. 50
Plombage...	12 fr. 50
Traitement racine...	12 fr. 50

PROTHESE	
Dentier: la dent...	16 fr. 65
Le crochet...	10 fr. 50

EXEMPLE	
Dentier 10 dents 2 crochets et une base...	203 fr. 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base...	499 fr. 50

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL
NANTES

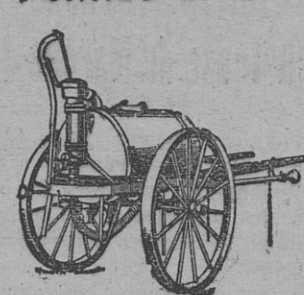
Machines à Coudre



Notre Coopérative peut fournir, de conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Machines Agricoles

Tonnes à Eau



ou à purin, voie normale; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Tous modèles entièrement galvanisés après fabrication. Construction irréprochable. Se font en trois types:

Contenance	Economique	Idéal F. F.	Idéal
400...	1.340 fr.	1.605 fr.	1.740 fr.
500...	1.355 »	1.655 »	1.790 »
600...	1.430 »	1.875 »	2.005 »
700...	1.595 »	1.915 »	2.050 »
800...	1.640 »		
1.000...	1.710 »		

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine: 690 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée: 445 fr. en supplément.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres; tuyaux de 9 centimètres.

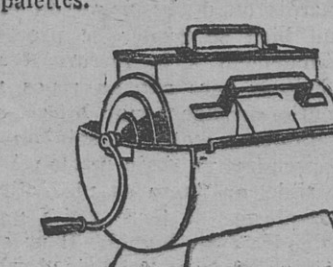
Débit, 12.000 litres environ, pousse à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2°60 à 3°30 305 fr.

Barattes métalliques

Munies d'un temperateur formant corps avec l'appareil, permettant l'été de le remplir d'eau fraîche et d'obtenir un beurre absolument ferme.

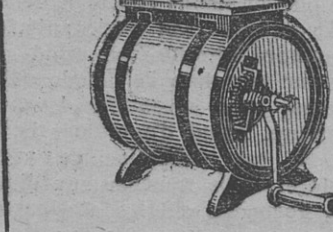


Contenance 14 litres...	108 fr.
— 18 —	116 »
— 22 —	120 »
— 26 —	124 »
— 30 —	128 »
— 40 —	139 »

Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Barattes en chêne

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie.



16 litres, 165 fr.; 20 litres, 175 fr.; 30 litres, 190 fr.; 40 litres, 220 fr.; 50 litres, 235 fr.; 60 litres, 265 fr.; 80 litres, 310 fr.; 100 litres, 340 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 350 francs départ.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières.

N°	Ecart. 11 cm.	Ecart. 8 cm.	Ecart. 6 cm.
12...	12 »	14 25	15 25
13...	13 »	16 25	17 25
14...	14 75	17 75	18 75
15...	16 90	20 60	22 25
16...	19 80	23 90	25 25

Le rouleau de 100 mètres, départ usine. Prix nets, sans remise, pour nos adhérents. Bar grosse quantité, nous consulter.

Pulvérisateurs à dos

En CUIVRE PLOMBÉ pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres, lance à jet double. Plombage très soigné; fabrication robuste.

Prix net, spécial pour nos adhérents.

Appareil pris au Syndicat à Nantes...

 Appareil franco gare destinataire... |

Quantités limitées. Transmettez vos commandes de suite au Syndicat.



PULVERISATEURS EN CUIVRE

ROUGE pour la Vigne, le traitement des Arbres fruitiers, le doryphore des pommes de terre, etc... 15 litres, jet simple, très robuste. Prix net spécial pour nos adhérents.

Au Syndicat à Nantes...

Autres jets et toutes pièces de rechange au Syndicat à Nantes.

Moulins à Beurre

En fer-blanc étamé, même mécanisme que la baratte ci-contre.

Contenance 12 litres: 71 fr. — 14 litres: 74 fr. — 18 litres: 86 fr. — 22 litres: 96 fr. Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

2 picots 4 picots

N°	Ecart. 11 cm.	Ecart. 8 cm.	Ecart. 6 cm.
12...	12 »	14 25	15 25
13...	13 »	16 25	17 25
14...	14 75	17 75	18 75
15...	16 90	20 60	22 25
16...	19 80	23 90	25 25

Le rouleau de 100 mètres, départ usine. Prix nets, sans remise, pour nos adhérents. Bar grosse quantité, nous consulter.



LES OIES

La Ponte et la Couvée

Janvier est une période de mortel saison aux champs; c'est donc vers la ferme qu'il convient de jeter les yeux ces temps-ci et le moment est propice pour parler d'une question d'élevage de volaille, car elle est de pleine actualité.

Les oies n'ont qu'une ponte et une couvée par an, la ponte commence parfois en janvier, mais le plus souvent en février.

Aussitôt que l'oie se met à la recherche de brins de paille, c'est qu'elle va pondre et qu'elle veut faire son nid.

Il faut l'y aider et non la déranger, si l'endroit qu'elle a choisi est convenable. Autrement, commencez vous-même un nid dans un endroit sec, chaud et solitaire et placez tout près de la paille coupée, elle continuera. Comme celui de la poule, ce nid doit être presque plat avec une très légère concavité.

Une fois l'oie en posture, il sera bon de disposer sa nourriture à sa portée pour qu'elle n'ait pas à se déranger pour manger. Elle pond de deux jours l'un; les bonnes pondueuses pondent même tous les jours. Aussitôt son œuf sorti, l'oie se lève et prendra un bain si elle a de l'eau à sa portée. Il est bon de lui laisser sa liberté, on en profite pour enlever chaque fois l'œuf que l'on remplace, pour faire revenir la pondueuse, par un œuf en plâtre. En renouvelant, la manœuvre, on peut entraîner la ponte jusqu'à trente et même quarante œufs au lieu de dix ou quinze.

Aussitôt les œufs retirés, ils sont conservés soigneusement à l'abri de l'humidité et du froid dans du papier et de la sciure de bois. La ponte achevée, l'oie manifeste le désir de couver en ne quittant plus son nid. Alors on lui rend ses œufs; quinze sont suffisants pour une couvée.

L'oie étant, en général, une très bonne couveuse, il n'y a pas de précautions spéciales à prendre. La couvée dure de 27 à 28 jours. Dès le huitième, il sera bon de mirer les œufs et de retirer ceux qui sont restés clairs. Pendant l'incubation, on nourrit les couveuses de son mouillé et de verdure; on met de l'eau à leur portée ou mieux, s'il est possible, on les laisse aller boire, barboter et faire leur toilette dans une pièce d'eau voisine.

Lorsque les oisons viennent au monde, on les retire de dessous la mère, parce qu'il y a toujours inégalité dans l'éclosion et que les soins qu'elle leur donnerait lui ferait négliger les œufs tardifs.

Aussitôt on place les oisons dans un panier garni de laine et près du feu. Dès le lendemain de leur naissance, il faut songer à leur nourriture: de la mie de pain et des recoups mouillés.

La couvée du nid une fois complète, on les rend à leur mère qui est aussi bonne éleveuse que bonne couveuse. D'ailleurs, le mâle s'en mêle aussi. Pour faire manger les oisons qui deviennent bien vite très voraces, on les fait sortir du nid avec la mère et on leur distribue la nourriture: du son, mais préférablement de la recoupe, bien plus nourrissante, un peu de farine grossièrement moulue et mêlée au son, de temps à autre des pommes de terre cuites et écrasées. Dès qu'on peut se procurer quelques herbes, surtout des orties, on les coupe très menu et on les mêle au son et à la recoupe mouillée.

L'ortie a une importance telle dans l'élevage des oisons qu'elle mérite une mention toute spéciale parmi les nombreuses verdure qu'on peut leur distribuer. Le suc acre dont sont remplies les vésicules de la feuille d'ortie agit comme un salubre stimulant sur l'estomac, souvent assez paresseux, de l'oison.

Dès que la couvée a mangé, on la remet dans le nid pour recommencer deux heures après. Il faut cinq ou six repas par jour. Si le temps est doux, on fait sortir un peu au milieu du jour les oisons et leur mère. Ils en prennent peu à peu l'habitude et on multiplie les sorties suivant le temps, en évitant soigneusement la

pluie et le soleil. Mais si la pluie est fort nuisible aux oisons, il faut, au contraire, encourager la mère à leur prodiguer les soins de propreté et le barbotage à l'eau.

Vers le dixième jour, on peut les laisser vaguer autour de la maison, tout en les garantissant soigneusement de la pluie. Quinze jours plus tard, on les laisse aller au pâturage sous la conduite de leur mère. Ils trouveront ainsi un supplément de nourriture qui variera leur menu habituel, mais qui surtout diminuera les frais relativement assez élevés de l'élevage. Chaque soir, à leur rentrée, on leur distribuera une bonne pâtée additionnée de verdure diverses et de feuilles d'ortie.

Le parquage et la nourriture herbacée sont indispensables; les oies sont trop voraces pour que l'on puisse, par la vente, récupérer le prix d'une nourriture de basse-cour. D'ailleurs elles broutent dans les champs comme des moutons. C'est pourquoi dans les localités, de plus en plus nombreuses, où chaque cultivateur a quelques oies, on les envoie pâturer en petites troupes ou en troupeau confié à la garde d'un enfant.

Nous avons parlé d'un panier garni de laine pour recueillir les premiers oisons éclos de la couvée, une éleveuse artificielle est encore préférable. Tout le monde peut en fabriquer une avec une simple caisse en bois intérieurement feutrée et dans laquelle on introduit, comme moyen de chauffage, un réservoir en zinc ou deux cruchons en grès remplis d'eau chaude.

Des diverses races d'oies, la plus recommandable est, sans contredit, celle du Sud-Ouest, dite de Toulouse, au plumage gris ardoisé, marqué de raies brunes, quelquefois rehaussé de noir, aux pattes couleur de chair et au bec rouge orangé.

Jean D'ARNAUD, Professeur d'agriculture. (Reproduction interdite.)

Sans faire de dépense supplémentaire, vous obtiendrez meilleur rendement et qualité supérieure en employant le PHOSAMO, engrais complet obtenu par combinaison chimique, sur petits pois, vignes, etc...

BIBLIOGRAPHIE

Moutons de plein air

Elevage et Engraissement à l'Herbage et au Pacage

Par Jean THOUVENOT-HOUSAY, ancien agriculteur éleveur; préface de Henry Girard, membre de l'Académie d'Agriculture.

Un volume 12x19 de 146 pages avec 21 gravures et une couverture en deux couleurs. Broché: franco, 7 fr. 50. Librairie agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris (6°).

L'Agenda aide-mémoire agricole et viticole

Publié par M. G. Wéry, directeur honoraire de l'Institut National Agronomique.

Edition entièrement nouvelle

Remise complètement à jour des plus récentes méthodes et des derniers renseignements intéressant les agriculteurs.

Edition unique

Pour la commodité et un usage pratique, l'agenda est mis dans le commerce en une seule édition cartonnée luxueusement, et forme un volume in-16 (12x18) de 460 pages, comprenant les tableaux de comptabilité et almanach.

Prix: 20 francs. Franco: France, 21 francs; Etranger, 22 francs. J.-B. Baillière et fils, éditeurs, 19, rue Hauteville, Paris (6°)



Ayez des animaux sains, précoces, vigoureux, des reproducteurs d'élite, de bonnes vaches laitières, grâce aux aliments riches en phosphore.

Epandez sur vos prairies du Superphosphate de chaux. Engrais phosphaté de base.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 8 Janvier 1934

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, poids net				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.511	3.400	6 90	5 00	3 70	7 60	4 45	2 75	1 85	4 70
Vaches.....	2.288	2.100	6 80	4 50	3 50	7 90	4 08	2 47	1 75	5 05
Taureaux.....	492	470	5 20	4 40	3 90	5 70	3 12	2 42	1 95	3 53
Veaux.....	1.668	1.600	11 20	8 90	6 90	12 40	6 72	5 07	3 80	7 45
Moutons.....	11.284	11.000	15 80	11 10	8 90	17 60	7 90	5 20	3 90	8 80
Porcs.....	1.605	1.605	8 42	8 14	5 86	8 70	5 90	5 70	4 10	6 10

Du Jeudi 11 Janvier 1934

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, poids net				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.484	1.400	6 80	5 10	3 80	7 50	4 08	2 50	1 88	4 65
Vaches.....	989	900	6 70	4 60	3 60	7 80	4 02	2 50	1 80	5 13
Taureaux.....	290	270	5 10	4 40	4 00	5 60	3 05	2 42	2 00	3 47
Veaux.....	1.686	1.600	11 60	9 30	4 30	12 80	6 95	5 30	4 00	7 68
Moutons.....	5.932	5.800	15 40	10 88	8 80	17 20	7 70	5 12	3 87	8 60
Porcs.....	1.846	1.846	8 56	8 14	6 00	8 86	6 00	5 70	4 20	6 20

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.280. — Maine-et-Loire, 280; Sarthe, 170; Mayenne, 170; Loire-Inférieure, 235; Deux-Sèvres, 115; Vienne, 160; Vendée, 265.
VEAUX : 1.668. — Maine-et-Loire, 95; Sarthe, 270; Mayenne, 30; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 75; Deux-Sèvres, 65; Vendée, 90.
MOUTONS : 11.284. — Sarthe, 150; Vienne, 284.
PORCS : 1.605. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 225; Mayenne, 25; Loire-Inférieure, 380; Indre-et-Loire, 35; Deux-Sèvres, 65; Vendée, 90.

La Vie Syndicale

Rougé

Dimanche 14 janvier, à 9 heures du matin, Salle de la Mairie, à Rougé, grande réunion syndicale de défense agricole. Conférence par M. R. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Soudan

Dimanche 14 janvier, à 11 h. 15, à l'issue de la grand-messe, Salle du Patronage, à Soudan, réunion syndicale de défense agricole. Conférence par M. R. Faivre sur des sujets d'actualité. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Sion-les-Mines

Mardi 16 janvier, à 7 h. 15 du soir, Salle de la Mairie, à Sion-les-Mines, grande réunion syndicale agricole. Conférence par MM. R. Faivre et de Dreux sur des sujets d'actualité. Stance cinématographique et gratuite. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Saint-Marc-sur-Mer

Les membres du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale de leur groupement, le 21 janvier 1934, à 14 heures, à Saint-Marc, salle de l'Ancien Bureau de Tabacs.
M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central des Agriculteurs de Nantes, et M. Luce, de l'Immaculée, y assisteront et y feront une causerie qui intéressera certainement tous les cultivateurs.

Blain

Le Syndicat des Agriculteurs de Blain porte à la connaissance de ses adhérents que la Laiterie Coopérative a fixé à 1 franc le prix du litre de lait pour le mois de décembre.

Vigneux

M. ETRILLARD, à Vigneux, vient d'être nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de la Coopérative. Tous nos adhérents pourront désormais s'adresser à M. Etrillard.

La Chapelle-Basse-Mer

En remplacement de M. Anger-Renou, démissionnaire, le Syndicat Central des Agriculteurs vient de désigner deux nouveaux Agents, pour la région :
M. Jules TELLIER-PERVIER, au bourg de La Chapelle-Basse-Mer.
M. Raymond LEPAROUX, à Saint-Simon, La Chapelle-Basse-Mer.

Nos adhérents pourront désormais s'adresser à M. Jules Tellier ou à M. Leparoux, suivant leur domicile.

Gétigné

M. Brochier René, à la Fauvette à Gétigné, est nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de la Coopérative.

Traitement des Arbres fruitiers

Notre Syndicat peut fournir à nos adhérents tous produits pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers : Huiles d'Anthracènes purs - Huiles anthracéniques spéciales - Arbo Formaline - Volck - Etmolox S2T2 - Ivernil, etc.

Comme le lion

est le roi des animaux

I'AMMONITRE GRANULÉ

est le roi des engrais



Le Blé et ses Issues

(SUITE ET FIN)

Exemples de substitutions alimentaires concernant les issues de blé

A. — 1 kilo de farines basses peut remplacer : 1 kg. 200 d'avoine, 1 kg. d'orge, 0 kg. 950 de tourteau d'arachide, 1 kg. de tourteau de lin, 0 kg. 950 de tourteau de coprah, 1 kg. 200 de tourteau de colza.

B. — 1 kilo de son peut remplacer : 0 kg. 750 d'avoine, 0 kg. 650 d'orge, 0 kg. 550 de tourteau d'arachide, 0 kg. 600 de tourteau de lin, 0 kg. 550 de tourteau de coprah, 0 kg. 750 de tourteau de colza.

C. — 1 kilo de son-farine (son 80 kg., farine 20 kg.) peut remplacer : 0 kg. 800 à 0 kg. 850 d'avoine, 0 kg. 750 d'orge, 0 kg. 650 de tourteau d'arachide, 0 kg. 700 de tourteau de lin, 0 kg. 650 de tourteau de coprah, 0 kg. 800 à 0 kg. 850 de tourteau de colza.

D. — 1 kilo de son mélangé (son et mélasse à parties égales) peut remplacer : 0 kg. 750 d'avoine, 0 kg. 650 d'orge, 0 kg. 600 de tourteau d'arachide, 0 kg. 650 de tourteau de lin, 0 kg. 600 de tourteau de coprah, 0 kg. 750 de tourteau de colza.

Remarque. — Toutes les issues de blé, à l'exception du son mélangé, sont beaucoup plus riches en protéine et aussi riches en graisses que l'avoine ou que l'orge. Quand elles remplacent celles-ci aux doses indiquées, elles enrichissent la ration en matières azotées et en matières grasses.

Toutes, au contraire, sont plus pauvres en protéine et en graisses que les divers tourteaux. Elles ne peuvent donc remplacer ceux-ci aux doses indiquées que dans les rations suffisamment riches en matières azotées et en matières grasses.

Exemples de rations contenant des issues de blé

1^{re} Rations d'engraissement

a) BOVINS ADULTES

Début de l'engraissement : Betteraves, 50 kg.; balles de blé, 4 kg.; foin de luzerne, 6 kg.; son de froment, 1 kg. 200; tourteau d'arachide et de lin, 0 kg. 500.

Fin de l'engraissement : Betteraves, 50 kg.; balles de blé, 4 kg.; foin de luzerne, 6 kg.; son de froment, 2 kg. 400; tourteaux d'arachide et de lin, 0 kg. 800.

b) MOUTONS

Moutons adultes : Foin, luzerne, etc., 1 kg.; betteraves, 4 kg.; son, 0 kg. 250; recoupes, 0 kg. 250; paille à volonté; sel, une cuillerée à café.

Agneaux de 3 à 4 mois : foin, 0 kg. 500; betteraves, 4 kg.; son, 0 kg. 200; recoupes, 0 kg. 200; paille à volonté; sel, une cuillerée à café.

Agneaux de 5 à 6 mois : Betteraves mélangées de balles, 4 à 5 kg.; foin de pré, 0 kg. 300; son de froment, 0 kg. 500; tourteau de lin, 0 kg. 100.

c) PORCS

Animaux de 75 kg. : Serrin de fromagerie, 15 litres; remoulage, 1 kg. 250; tourteau d'arachide, 0 kg. 400; farine de poisson, 0 kg. 150.

Animaux de 95 kg. : Serrin de fromagerie, 18 litres; remoulage, 2 kg. 500; tourteau d'arachide, 0 kg. 500; farine de poisson, 0 kg. 250.

d) LAPINS

Herbe verte bien ressuyée, à volonté; son de froment, 35 à 40 grammes.

e) VOLAILLES

Ration pour poules pondeuses : grain pour volailles à l'engrais : Orzo mélangés (orge, maïs, avoine), 60 à 70 gr.; son, 45 gr.; tourteaux d'arachide et de maïs, 20 gr.

Mélanger le son et les tourteaux moulus avec des herbes et mouiller le tout jusqu'à une consistance permettant l'agglomération en boulettes; en hiver, employer de préférence de l'eau chaude pour ce trempage.

2^e Rations pour vaches laitières
Première formule : vache de 600 kg. Foin, 8 kg.; betteraves, 30 kg.; son, 2 kg.; recoupes, 3 kg.; sel, une cuillerée à soupe.
Deuxième formule : Donner, en supplément du régime de base, formé d'herbe verte en été, de betteraves et de foin en hiver, à partir d'une production de 8 kg., et par kg. de lait supplémentaire, 425 grammes du mélange suivant :
Pour dix parties : Son de froment, 7; tourteau d'arachide, 2; tourteau de lin, 1.

3^e Rations pour bœufs de travail
Foin, 8 kg.; betteraves, 20 kg.; son, 2 kg.; recoupes, 1 kg. 500; sel, une cuillerée à soupe; paille à volonté.

4^e Rations pour jeunes animaux
Poulains de 5 à 6 mois : Foin de luzerne, 2 kg. 500; avoine aplatie, 3 kg. 500; son de froment, 1 kg.; tourteau de lin, 0 kg. 600.

Veaux : Betteraves, 13 à 14 kg.; bon foin de luzerne, 3 kg.; avoine aplatie, 1 kg.; son de froment, 0 kg. 750; tourteau de lin, 0 kg. 500.

Agneaux : Betteraves, 1 kg. 200; bon foin de trèfle, 0 kg. 400; maïs concassé, 0 kg. 900; son de froment, 0 kg. 150; oreau d'arachide, 0 kg. 400.

Porcelets : Première formule : Lait écrémé, 2 litres 5; son et froment, 0 kg. 450; farine d'orge, 0 kg. 400; tourteau d'arachide, 0 kg. 100.

Porcelets de 4 à 6 semaines : Deuxième formule : Remoulages, 400 gr.; lait écrémé, 3 litres; poudre d'os, une cuillerée à soupe.

Faire bouillir une demi-heure et donner par tiers en trois repas.

Porcelets de 2 mois : Troisième formule : Remoulages, 250 gr.; recoupes, 250 gr.; pommes de terre cuites, 500 gr.; lait écrémé, 4 litres. Faire bouillir une demi-heure et donner par tiers en trois repas. Ajouter de la verdure (trèfle, luzerne, etc.) à volonté.

5^e Mélanges utiles pour bovins et chevaux

Exemples de mélanges utiles pour bovins et chevaux. (Pour un porc on donnera la moitié et pour un mouton le quart des doses indiquées.)

a) Mélange apéritif : Graines de foin, 1 kg.; son, 0 kg. 500; recoupes, 0 kg. 500; sel, 2 cuillerées à soupe; bicarbonate de soude, 1 cuillerée à soupe; eau bouillante, 5 litres.

Couvrir, laisser infuser, donner tiède.

b) Mélange reconstituant (après vêlage pénible par exemple) : avoine, 2 kg.; graine de lin, 0 kg. 200; sel, une cuillerée à soupe.

Faire bouillir trois heures et ajouter : Son, 0 kg. 500; recoupes ou remoulages, 0 kg. 500; sucre, 0 kg. 100; vin (ou café fort), 1 litre.

Donner tiède.

c) Mélange laxatif : Graine de lin, 0 kg. 500; eau, 5 litres.

Faire bouillir trois heures et ajouter : Son, 0 kg. 500; recoupes, 0 kg. 400; sulfate de soude, deux poignées.

Formule de mash émollient et reconstituant : Avoine concassée, 2 litres; son de froment, 2 litres 1/2; graines de lin, 1/2 litre.

Jeter 2 litres 1/2 d'eau bouillante sur l'avoine et la graine de lin. Couvrir avec le son et laisser macérer pendant une dizaine d'heures, en évitant le refroidissement. Mélanger le tout avant la distribution.

N. B. — Le présent article a été rédigé d'après les renseignements fournis par MM. Giniès, docteur-vétérinaire, professeur de zootechnie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon; Roux, docteur-vétérinaire, professeur de zootechnie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes; Leroy, ingénieur agronome, chef de travaux de zootechnie à l'Institut National Agronomique.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Nous pouvons procurer à nos adhérents des pommes de terre de semence, originaires des Syndicats bretons de producteurs, plants sélectionnés sur pied et officiellement contrôlés, présentant donc toute GARANTIE et AUTHENTICITÉ ABSOLUE pour les variétés ci-dessous :
Institut de Beauvais, Early Rose, Saucisse de Bretagne, Industrie, Eerstelingen, Dikke-Muizen, Royale Kidney, Idéale, Flucke Géante de Saint-Malo, Rosa.
Prix allant de 55 fr. à 80 fr. les 100 kilos logés, départ centres de sélection, suivant variétés et origines. Par quantités importantes, nous consulter. Réduction pour marchandise en vrac.
Commandez dès à présent et GROUPEZ VOS COMMANDES pour bénéficier de prix plus bas.
Pour autres variétés, non officiellement contrôlées, nous consulter au Syndicat.

Avoines de Semence

La Ferme Extérieure de Grignon met en vente des semences d'avoines calibrées et brossées, au prix de 95 francs les 100 kilos logés. Lo-chow (jaune), Argus (recommandée), Orion, Versaillaise, Briglio, Douglas Haig (noires); quelques variétés d'avoines à grain blanc.
Transmettre les commandes au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 15 janvier. — Nozay, Le Clion, Vay, Cordemais.
Mardi 16. — Legé, Saint-Mars-la-Jaille, Guérande, Sévère.
Mercredi 17. — Geneston, Château-briant, Grandchamp-des-Fontaines.
Jeudi 18. — Ancenis, Fay-de-Bretagne.
Vendredi 19. — Nort-sur-Erdre, Pornic.
Samedi 20. — Vieilleville, Jans, Le Cellier, Avesac, Saint-Lyphard.

Les Légumineuses ont-elles besoin d'azote ?

Les plantes de la famille des légumineuses jouissent, on le sait, d'une faculté tout à fait spéciale, celle d'assimiler directement l'azote de l'air grâce aux bactéries radicaires localisées dans les nodosités de leurs racines. Ce privilège des légumineuses fait souvent dire « les légumineuses n'ont pas besoin d'azote », jugement trop sommaire pour n'être pas, en partie tout au moins, erroné.

En effet, les bactéries radicaires n'existent pas sur les légumineuses jeunes, ce n'est qu'au bout de sept semaines qu'elles apparaissent sur le trèfle.

Donc, pendant les deux premiers mois de leur existence, les légumineuses se comportent à peu près exactement comme les autres plantes et doivent bénéficier d'un apport d'azote.

Dans la pratique, on apporte généralement aux semis de trèfle, de luzerne ou d'autres légumineuses une quantité d'azote pas très forte, mais sous une forme à assimilation assez rapide (nitrates ou ammonitrates).

L'efficacité de cette pratique a été soulignée récemment par des essais scientifiques d'une rigueur indiscutable.

Les résultats de ces essais sont très nets. L'apport d'azote ne nuit pas à l'activité des bactéries. Bien au contraire les deux sources d'azote s'ajoutent; de telle sorte le plus haut rendement et la plus haute teneur en azote de la récolte correspondent aux parcelles ayant bénéficié à la fois de l'action bactérienne et d'un apport d'azote minéral.

M. Burgevin conclut : « La pratique qui consiste à apporter aux légumineuses une petite quantité d'engrais azotés pour favoriser leur premier développement est donc rationnelle et ne risque pas de diminuer la fixation ultérieure par la plante d'azote emprunté à l'atmosphère. »

Une deuxième série d'essais conçue dans un esprit différent par M. Zacharewicz, directeur honoraire des Services Agricoles de Vaucluse, donne des résultats identiques.

Ici il ne s'agit plus d'essais de laboratoire, mais d'essais en pleine terre, dans des conditions culturales normales. La conclusion est la même.

M. Zacharewicz a utilisé pour ses essais le nitropotasse, engrais mixte dosant 16,50 d'azote (mi-nitrique, mi-ammoniacal), du nitrate d'ammoniacal et 25 % de potasse.

Il l'a comparé avec du chlorure de potasse employé à une dose telle que dans les deux cas l'apport de potasse était le même.

Les essais ont porté non plus sur des légumineuses fourragères, mais sur des fèves maraîchères destinées à être consommées vertes.

La parcelle « avec potasse seule » a donné 8,571 kilogr. de gousses. Celle « avec potasse et azote » a donné 11,785 kilogr. soit un supplément de récolte de 3,214 kilogr. et un bénéfice net de plus de 2,500 francs à l'hectare (il s'agit de cultures maraîchères).

Fait à noter, dans ces essais comme d'ailleurs dans ceux de M. Burgevin, l'azote se trouvait sous la forme de nitrate d'ammoniacal.

Il semble bien que ce fait ne soit pas étranger au succès de ces essais et que les engrais contenant de l'azote à la fois sous forme ammoniacale et sous forme nitrique se prêtent particulièrement à l'emploi sur légumineuses. Cela s'explique si l'on songe à la rapidité avec laquelle les légumineuses et au temps relativement long pendant lequel la jeune plante n'a pas encore des bactéries ou en est encore insuffisamment pourvue. Il est compréhensible que dans le premier mois c'est l'azote nitrique qui agit et les semaines suivantes c'est l'azote ammoniacal qui intervient, son action continuant à se faire sentir jusqu'à ce que « l'usine de captation d'azote » de la jeune plante soit en mesure de fonctionner à plein rendement.

Quiconque sème des légumineuses, soit fourragères, soit potagères, a donc intérêt à les « aider » en épandant au moment du semis, en plus de la fumure phosphatée et potassique de rigueur, une fumure azotée moyenne, de préférence ammoniacale, par exemple 150 kilogr. à l'hectare d'ammonitrates (Ammonitrate, Calconitrate, Nitrammo). La dose pourra être beaucoup plus forte s'il s'agit de légumineuses potagères, fèves, pois, haricots, dont les exigences sont plus grandes en raison de la haute teneur de leurs grains en azote.

R. DE CASTELET,

Ingénieur agronome.



La Chasse rapporte à l'État

Sait-on qu'il n'est pas délivré moins de 1.342.000 permis départementaux et de 51.000 permis généraux.

Ces permis ne rapportent pas moins de 64 millions 834.000 francs. Ce chiffre est déjà respectable, mais ce n'est pas tout.

Il faut y ajouter :
Taxe de 12 % sur vêtements, armes et accessoires : 64.000.000 francs.
Taxe sur les gardes : 1.673.000 fr. Enregistrement des baux particuliers, taxe de luxe comprise : 3.465.000 francs.

Douane gibier : 1.669.000 francs.
Octroi des villes : 10.000.000 fr. Poudres : 48.600.000 francs.

Location des forêts domaniales 1929. Chiffre donné par le ministre des Finances à la tribune de la Chambre : 124.000.000 de francs.

Total : 328.271.000 francs

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

159. — VIGNOBLES ET PÉPINIÈRES des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés : Seibel blanc 4986, 5400, 10868; Coudere 13; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 8745, 8916, 11803, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

174. — A vendre, beaux PLANTS DE VIGNE greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépinieriste, Domaine de la Ronde, à Jannay-Clan (Vienne).

175. — VIGNOBLES en production et pépinières de Muscadet, Pinot et Colombard, greffons sélectionnés à vendre; Hybrides Seibel Blanc 4986 et autres rouges 4643, 5455, Bacos blancs et rouges, Noah, Othello, Bertille 450. Très beaux plants racinés et bien poussés, en grande quantité, authenticité garantie. S'adresser à Meneux, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

183. — A vendre : PLANTS DE VIGNES racinés hybrides producteurs directs des meilleures variétés, plants extras :
Blancs : Seibel 4986, 5061, 5270, 5409, 6468, Baco 22A, Bertille Seyve 450.

Rouges : Seibel 4643 (Le Roi des Noirs), 5437, 5455, 5487, Bertille Leyve 2862 (Le Commandant), Baco 1 et Gaillard 2.

Greffés : Seibel 5455 et 8745. Authenticité garantie à 100 %. Notice descriptive et prix-courants sur demande. S'adresser à A. Auneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

191. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à M. Robert Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

203. — PÉPINIÈRES J. Foulon-neau, Saint-Christophe-la-Croquerie (Maine-et-Loire), offrent plants de vigne greffés et hybrides toutes vari

